

Avis voté en plénière du 13 décembre 2016

# Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Les conditions d'élaboration de cet avis n'ont pas été satisfaisantes ; ces difficultés peuvent expliquer, en partie, nos regrets face à l'avis présenté.

Notre assemblée était le lieu idéal pour débattre du consentement à l'impôt, de l'égalité des citoyens devant les charges publiques et du lien avec la cohésion sociale. Mais dès le début, nos travaux ont pris une orientation qui nous a semblé très engagée et subjective. Nous avons ressenti un parti-pris à l'encontre de contribuables présumés fraudeurs.

Nous regrettons que de nombreux points n'aient pas été abordés ou si peu : la construction du budget de l'État, la détermination des charges publiques, les difficultés d'équilibre de notre système de protection sociale, l'évolution du consentement à l'impôt, ou encore l'efficacité des niches fiscales.

Il faut rappeler ici que les « niches fiscales » ne sont pas mises en place pour que certains évitent l'impôt ; elles sont l'instrument d'une politique. Et c'est au vu des résultats attendus de cette politique qu'il faut juger de la pertinence d'une « niche ».

Nous n'avons pas non plus traité de la complexité de la législation fiscale qui ne peut pas se résumer à l'abondance de la jurisprudence ni à l'épaisseur du Code général des impôts. La complexité fiscale pour un petit entrepreneur c'est de savoir quel formulaire remplir, ce qu'il faut déduire, ce qu'il faut déclarer. Il faut aussi savoir si certains dispositifs fiscaux sont toujours applicables ou s'ils ne le sont plus. Cette législation fiscale fluctuante est d'ailleurs une difficulté pour les investisseurs et les entrepreneurs.

Nous aurions pu nous pencher sur le taux de fraude pour chaque type d'imposition pour ensuite proposer des ajustements.

Nous aurions pu élaborer un avis plus positif et non pas un avis qui renforce le sentiment d'injustice, justement dénoncé dans l'avis.

Pour le groupe de l'agriculture, cet avis n'a pas traité le sujet de la cohésion sociale par l'impôt. Or, ce devait être le cœur de notre réflexion. Il s'agit d'un avis, exhaustif et très documenté, sur les différentes techniques d'évitement fiscal. L'actualité de ces derniers jours lui donne, il est vrai, un écho particulier.

En raison des diverses réserves exprimées, le groupe de l'agriculture s'est abstenu.

